

ARRÊTÉ N°160/2026

OBJET : DATES DE FERMETURES DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DU SERVICE PETITE ENFANCE 2026/2027

La Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'alinéa 2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles D423-6 et suivants ;

Vu les règlements de fonctionnement des structures de la Petite Enfance ;

Vu l'arrêté n°28/2026 portant dates de fermetures des services de la Petite Enfance 2026/2027 ;

Considérant la nécessité d'arrêter les dates des fermetures du service de la Petite Enfance et des EAJE sur l'année scolaire 2026/2027.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté n°28/2026 du 03 mars 2026 est annulé.

Article 2 : Le calendrier des fermetures du service Petite Enfance et des structures EAJE pour l'année scolaire 2026-2027 est fixé comme suit :

- ✓ Du 21 décembre au 24 décembre 2026
- ✓ Du 12 au 16 avril 2027
- ✓ Le vendredi 7 mai 2027
- ✓ Du 9 au 27 août 2027

Journées pédagogiques :

2026 :

- ✓ Crèche Collective Brin d'Eveil : 28 septembre 2026
- ✓ Crèche Collective Oz'illons : 16 octobre 2026
- ✓ Crèche Collective et Familiale Grandi'Oz : 25 novembre 2026

2027 :

- ✓ Crèche Collective Brin d'Eveil : 30 mars 2027
- ✓ Crèche Collective Oz'illons : 2 avril 2027
- ✓ Crèche Collective et Familiale Grandi'Oz : 24 mars 2027

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 20 août 2026

Madame la Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 21/08/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-2177 035 03-2026 0820-ARRETE_160_